

À Bruxelles, les préjugés antisémites sont encore très prégnants

■ Les préjugés antisémites se banalisent, s'inquiète l'Institut Jonathas en s'appuyant sur un récent sondage.

Les préjugés antijuifs sont encore très prégnants parmi la population bruxelloise. Telle est la principale conclusion du dernier sondage de l'Institut Jonathas présenté en ce mois de mars.

Créé en mars 2024, ce centre d'études analyse ce qui favorise l'antisémitisme en Belgique et, pour sa troisième enquête (consacrée, cette fois, à la capitale), il a travaillé avec l'institut de sondage Ipsos. "Selon une méthodologie comparable à celle des sondages politiques classiques", Ipsos a interrogé 600 habitants de la Région de Bruxelles-Capitale entre le 2 et le 6 juillet 2025, précise Joël Kotek, président de l'Institut Jonathas. C'est ce dernier qui a rédigé l'interprétation des données du sondage.

Un des principaux atouts de ce travail, est la distinction qu'il établit entre l'"antisémitisme de préjugés" et l'"antisémitisme d'agression". Le premier est l'adhésion à des stéréotypes classiques sur les juifs, alors que le second relève de la tolérance ou de la justification d'actes hostiles visant des Juifs sous le couvert d'enjeux politiques – le conflit israélo-palestinien par exemple.

Répétition et banalisation

Si l'on se penche sur l'antisémitisme de préjugés, Joël Kotek s'inquiète d'une "banalisation préoccupante" de ces préjugés. Avec une marge d'erreur d'environ 4%, "40 % des répondants estiment que les Juifs contrôlent la finance et les banques; 25 % les tiennent pour responsables de crises économiques; 22 % considèrent que les Juifs belges ne sont 'pas vraiment des Belges comme les autres'". Le trope le plus largement partagé, selon le sondage, demeure celui de la "solidarité juive": 70 % des répondants estiment que les Juifs sont "très soudés entre eux".

Ces stéréotypes sont parfois énoncés sans animosité apparente, sur le mode de l'évidence, note l'étude. "Ils n'en sont que plus propices à la banalisation, notamment dans les espaces numériques où la répétition, la circulation virale et l'entre-soi renforcent leur naturalisation".

Un coupable idéal

L'Institut Jonathas évoque à cet égard le "mystère antisémite". Comment comprendre la prégnance de tels préjugés? "Alors que les Juifs ne représentent qu'environ 0,24 % de la population belge et 1,35 % des Bruxellois, alors qu'ils sont largement absents de la plupart des lieux de pouvoir, y compris dans les secteurs médiatiques et financiers, ils continuent de hanter l'imaginaire social, dans des

"Alors que les Juifs ne représentent qu'environ 0,24 % de la population belge, [...] ils continuent de hanter l'imaginaire social, dans des proportions qui défient l'entendement."

Joël Kotek

Président de l'Institut Jonathas

proportions qui défient l'entendement", s'inquiète Joël Kotek. "Cette dissymétrie entre réalité sociologique et construction fantasmagorique rappelle que l'antisémitisme ne se réduit ni au racisme ni à la xénophobie. Pour reprendre Jean-Paul Sartre, il relève d'une passion irrationnelle mais utile au sens qui fournit un idéal-type de coupable commode, disponible, et immédiatement mobilisable."

Conservatisme et antisémitisme

Le sondage va plus loin. Il souligne que l'intensité des préjugés antisémites est plus élevée dans trois catégories de la population: les extrêmes politiques, les jeunes et certains groupes religieux, en particulier les musulmans. Ces constats corroborent d'autres études, mais ils mériteraient d'être davantage creusés: les comparaisons par sous-groupes reposent sur des effectifs réduits (notamment des musulmans et électeurs du PTB), ce qui appelle à la prudence dans l'interprétation. L'Institut Jonathas conclut néanmoins sur "un lien structurel entre antisémitisme et conservatisme". Plus un segment adhère à une vision hiérarchique, patriarcale et religieuse du monde, naturalisant par exemple les inégalités et refusant l'universalisme, plus la propension à adhérer à des représentations antijuives augmenterait.

L'antisémitisme d'agression

Les résultats concernant l'antisémitisme d'agression ne sont pas plus rassurants. Le sondage constate une banalisation "alarmante" du "passage à l'acte". "Une proportion significative des répondants ne qualifie pas d'antisémite des comportements tels que le tagage d'une synagogue, l'insulte ou la menace d'un Juif supposé sioniste lors d'une manifestation ou sur les réseaux sociaux. Globalement, 22 % des répondants jugent ces actes légitimes, acceptables ou compréhensibles."

Face à ces constats, l'Institut Jonathas appelle à plusieurs garde-fous. Parmi eux, "le gouvernement belge devrait officialiser la définition de travail de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)". Cette définition ne fait pas l'unanimité au sein du monde académique, mais a été adoptée par le Sénat. Si l'Institut la soutient, c'est "qu'elle inclut dans sa définition de l'antisémitisme certaines expressions de l'antisionisme radical". "Critiquer le gouvernement israélien, ses choix et ses actions ne relève évidemment pas, en soi, de l'antisémitisme. En revanche, imputer aux Israéliens une essence nazie, ou prêter au 'sionisme' des intentions globales de type conspirationniste, relève d'un répertoire [antisémite]". Cela est d'autant plus urgent, conclut Joël Kotek, que le conflit israélo-palestinien "permet de réactiver, sous des habits neufs, des systèmes d'accusation anciens que l'on croyait, là encore, naïvement, durablement disqualifiés après la Shoah. La guerre de Gaza a libéré des pulsions anciennes."

Bosco d'Otreppe

Pour un plan cohérent d'actions concrètes à Bruxelles

Le collectif de gauche et de lutte contre l'antisémitisme "Golem Belgique" a été très déçu à la lecture de la Déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement bruxellois, a-t-il fait savoir par communiqué.

Une seule phrase, sans engagement précis, évoque la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, regrette-t-il. "Cette mention creuse n'est pas à la hauteur de la réalité du racisme et de l'anti-

sémitisme qui a atteint un niveau dramatiquement élevé en Belgique comme ailleurs".

"Ce niveau d'antisémitisme se déploie dans un contexte où d'autres formes de racisme et de discrimination – notamment antimusulman – prospèrent, alimentant un climat de polarisation et de ressentiment [qui] incite un nombre de plus en plus important de Juives et Juifs de Belgique à s'interroger sur leur avenir dans leur pays, voire à envisager

leur départ."

"Il est fondamental et urgent que le nouveau gouvernement bruxellois travaille à un plan cohérent d'actions concrètes visant à lutter contre l'antisémitisme, de même qu'envers les autres formes de racisme qui prospèrent, en veillant à tenir compte de leurs spécificités respectives", conclut le collectif.

BdO

Une marche nationale contre l'antisémitisme, à Bruxelles, en décembre 2023.



Chiffres

Un nouveau record

"L'antisémitisme est un problème grave", soulignait l'institution publique de lutte contre les discriminations Unia dans son dernier rapport. Cette phrase fait consensus. L'année 2025 a même été marquée "par une aggravation sans précédent de l'antisémitisme en Belgique", note de son côté la plateforme Antisemitisme.be. Avec 232 actes recensés (incluant les discours de haine en ligne), 2025 enregistre une augmentation de 80 % par rapport à 2024, établissant un nouveau record absolu depuis la création de la plateforme de signalement en 2001. "Même en excluant les discours de haine en ligne, 169 incidents 'matériels' ont été recensés, confirmant une hausse structurelle des actes visant directement des personnes ou des biens", insiste la plateforme qui évoque, comme causes parmi d'autres, le contexte international.

À la tête du Consistoire central israélite de Belgique, Philippe Markiewicz insiste pour que le gouvernement fédéral nomme un coordinateur national de lutte contre l'antisémitisme. Il ajoute que si l'Arizona veut, par la même occasion, nommer un coordinateur contre l'islamophobie, il n'y voit "évidemment" aucun problème.

L'initiative

Comment transmettre l'histoire sans nourrir les fractures du présent ?

Le jeudi 26 mars à 19h30, à La Tricoterie à Bruxelles, le collectif "D'accord de ne pas être d'accord" organise la projection du film *Des pavés de mémoire aux chemins du dialogue*, réalisé par Dan Laloum. La séance se déroulera en présence d'élèves ayant participé au projet et sera suivie d'un débat public avec différents spécialistes de la question.

Le documentaire suit des élèves de l'Athénée Charles Rogier à Liège, engagés dans un parcours pédagogique interculturel autour de la mémoire de la Shoah et de leurs propres histoires familiales. Inédit, ce parcours a été conçu par leur enseignant, Radouane Attiya, avec Danielle Perez (du collectif "D'accord de ne pas être d'accord").

La soirée du 26 interrogera une question centrale : comment transmettre l'histoire sans nourrir les fractures du présent ? Dans un contexte où le conflit au Moyen-Orient ravive les tensions identitaires et alimente une forme de concurrence mémorielle, cette question est devenue très sensible. Beaucoup d'écoles hésitent désormais à aborder ces sujets. Cette projection bruxelloise souhaite donc élargir la diffusion de ce film et de ce parcours pédagogique.